

CARTOUCHE FINANCIER - RAPPORT N° 37419

Rédacteur du rapport	Vincent OCHIER
Référent Direction Ressources	
Budget	Budget annexe Collecte et traitement des déchets métropolitains
<p>Par délibération du 19 décembre 2019, la Métropole a défini, en complément du schéma métropolitain de gestion des déchets, son Plan de prévention des déchets ménagers et assimilés 2019-2025 (PMPDMA). Ce plan s'inscrit dans le Plan climat-air-énergie métropolitain et définit 4 axes de travail dont l'axe 4 "Donner une seconde vie aux produits et objets" qui propose d'assurer un maillage métropolitain afin d'offrir aux habitants une solution de proximité pour réparer, réemployer ou réutiliser leurs objets. Pour atteindre cet objectif un appel à projets a été lancé sur la Métropole Aix Marseille Provence avec 2 volets : un premier pour l'animation et gestion des espaces de réemploi sur les déchèteries équipées d'espaces dédiés et un deuxième sur le développement d'installation et/ou de projets innovants permettant de réemployer / réparer / réutiliser les déchets ménagers. Concernant le volet 1, huit structures sollicitent en conséquence l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2023.</p>	

1 / Rapport à incidence financière

2 / Imputations budgétaires

	oui / non			
Sans incidence financière	Non avec incidence financière	Dépenses d'investissement	N° d'opération pour les dépenses d'équipement :	
Dépenses d'investissement	Non		Autres dépenses d'investissement:	
Recettes d'investissement	Non	Recettes d'investissement		
Dépenses de fonctionnement	Oui	Dépenses de fonctionnement		Subvention de fonctionnement aux - Chapitre 65 - Nature 65748 – Sous- Politique G130 – Fonction 7212 : 176 600 € Chapitre 65 - Nature 65748 – Sous- Politique R212 – Fonction 7211: 96 100 €. Chapitre 65 - Nature 65748 – Sous- Politique P390 – Fonction 7212: 52 000 €
Recettes de fonctionnement	Non	Recettes de fonctionnement		
Activité assujettie à la TVA	Non			

3 / Volet Dépenses - Programmation Pluriannuelle des Investissements

Programme n°16	
Libellé du programme	
Libellé de l'opération	
Opération n°	AP n°

4 / Volet Dépenses - Montant proposé à l'affectation

Montant de l'opération votée	Echéancier prévisionnel en crédits de paiement du montant proposé à l'affectation:		
Montant affecté antérieur	2021		
Montant déjà affecté	2022		
Disponible pour affectation	2023		
Montant proposé à la DM2	2024		
Montant proposé au BP 2020	2025		
Montant proposé à l'affectation			

5 / Volet Recettes

Montant total attendu				
	2019	2020	2021	2022 et ultérieurs
Echéancier prévisionnel de perception				

VISA DGA/EAD / DREDP / SBC

Observations Date du visa